

Conditions Générales de Vente (CGV) – Formation Réparateur de Vélo

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) encadrent les relations entre l'organisme de formation et ses clients (particuliers, entreprises ou financeurs). Elles régissent l'inscription, le déroulement des formations, les conditions de paiement et les responsabilités des parties. Conformément à la législation française et aux exigences de certification Qualiopi, ces CGV garantissent un cadre clair et transparent pour la réalisation des prestations de formation.

2. Commande

- L'inscription à la formation se fait via un formulaire en ligne ou tout autre moyen défini par l'organisme.
 - Une inscription est considérée comme validée après :
 - Réception des documents requis (fiche de renseignement, questionnaire de positionnement).
 - Paiement intégral ou engagement financier (CPF, OPCO ou auto-financement).
 - Confirmation par l'organisme via une convocation.
 - En validant l'inscription, le client accepte les CGV dans leur intégralité.
-

3. Pré-requis

- Les pré-requis techniques (ordinateur, connexion Internet stable, casque audio, etc.) sont clairement indiqués dans le programme de formation.
 - Il est de la responsabilité de l'apprenant de vérifier qu'il remplit ces pré-requis avant son inscription.
 - Aucun remboursement ne sera accordé si le non-respect des pré-requis empêche le bon déroulement de la formation.
-

4. Prestations de services

L'organisme propose des formations en ligne avec les services suivants :

- Modules vidéo, quiz et supports pédagogiques accessibles 24h/24 via la plateforme LMS (sauf maintenance programmée).
- Sessions de coaching individuel ou collectif selon les besoins identifiés.

- Assistance technique pour l'accès à la plateforme.
Ces prestations respectent les normes de qualité Qualiopi.
-

5. Prix et conditions de paiement

- Les prix des formations sont indiqués sur le site internet et les documents contractuels.
 - Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire, virement ou autres moyens définis.
 - Des facilités de paiement (échelonnement) peuvent être proposées selon les modalités convenues.
-

6. Convention/Contrat de formation

- Une convention de formation est établie pour les stagiaires financés par un OPCO ou le CPF.
 - Ce document précise les obligations de l'organisme, du financeur et du stagiaire (objectifs, modalités, durée).
-

7. Convocations

- Une fois l'inscription validée, l'organisme envoie une convocation contenant les informations nécessaires (accès à la plateforme, planning des sessions, identifiants).
 - En cas de modification ou report, le stagiaire est informé dans les meilleurs délais.
-

8. Réclamations, difficultés et aléas

- Les réclamations peuvent être adressées par téléphone, mail ou via un formulaire disponible sur la plateforme LMS.
 - L'organisme s'engage à répondre sous 48 heures ouvrables.
 - En cas de perturbation imprévue (aléa technique, force majeure), des solutions adaptées seront proposées (report, session de rattrapage).
-

9. Support et aide technique

- Un support technique est disponible du lundi au vendredi (9h-18h) pour résoudre les problèmes liés à la plateforme.
- La disponibilité de la plateforme est optimisée, sauf en cas de maintenance planifiée.

10. Annulation, absence, report d'inscription

10.1 Annulation par l'organisme

- En cas d'annulation, l'organisme propose une autre session ou un remboursement intégral.

10.2 Annulation par l'apprenant

- Une annulation effectuée plus de 7 jours avant le début de la formation est sans frais.
- Une annulation tardive (moins de 7 jours avant) peut entraîner une pénalité de 50% des frais d'inscription.

10.3 Absences

- Une absence injustifiée ne donne pas droit à un remboursement. Une session de rattrapage pourra être proposée si l'absence est justifiée.

10.4 Report

- Un report est possible sous réserve de disponibilité et doit être demandé au moins 7 jours avant le début de la formation.

11. Règlement

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur disponible sur la plateforme LMS. Ce document précise les règles de conduite à observer durant la formation.

12. Propriété intellectuelle

- Tous les contenus pédagogiques (vidéos, documents, supports) sont protégés par le droit d'auteur.
- Toute reproduction, diffusion ou modification non autorisée est interdite et passible de poursuites.

13. Limitation de responsabilité de l'organisme de formation

- L'organisme garantit la qualité des contenus pédagogiques, mais n'est pas responsable :
 - Des résultats professionnels après la formation.

- De l'interruption temporaire de la plateforme pour des raisons techniques indépendantes de sa volonté.
-

14. Force majeure

- En cas de force majeure (pandémie, grève, catastrophe naturelle), l'organisme ne peut être tenu responsable.
 - Des solutions adaptées (report, adaptation des modalités) seront mises en place.
-

15. Droit applicable et attribution de compétence

- Les présentes CGV sont régies par le droit français.
 - En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. Si aucune solution n'est trouvée, le tribunal compétent sera celui du siège social de l'organisme.
-

Ces CGV visent à garantir une relation claire et équitable entre les stagiaires et l'organisme de formation pour assurer le bon déroulement des formations.